

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: - (1998)
Heft: 37

Artikel: Le rêve de la démocratie online
Autor: Giussani, Bruno
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-556078>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bruno Giussani (bg@giussani.com) est spécialiste des nouveaux médias et chroniqueur Internet du «New York Times».



CHRONIQUE INTERNET

Le rêve de la démocratie online

En réponse à la crise de la représentativité démocratique dans les pays occidentaux, depuis quelques années déjà, certains prônent l'avènement prochain d'une nouvelle forme politique plus juste et égalitaire, fertilisée par l'Internet. Dans leur idée, il s'agit d'une république électronique dont les citoyens, mieux informés, pourront dialoguer directement avec leurs élus par e-mail, et voter en appuyant sur une touche. Une démocratie assistée par ordinateur, en quelque sorte.

Il y en a d'autres que cette perspective hérissé. Les nouvelles technologies, affirment-ils, nous conduisent inévitablement vers une société à deux vitesses, où ceux «qui ont» (sous-entendu: accès aux outils de communication) finiraient par écraser ceux «qui n'ont pas».

Ce ne sont que des idées reçues. En fait, pratiquement tout ce que l'on entend dire de l'Internet en politique est exagéré, faux, ou sans importance.

Une certaine rivalité de l'hyperbole incite les médias et les politiciens à présenter des événements sans portée réelle, des prétextes médiatiques, comme s'il s'agissait d'avancées démocratiques majeures. Boris Eltsine et Flavio Cotti «dialoguent» avec les utilisateurs d'Internet. Ce printemps, il a été question d'introduire une forme ou l'autre de vote par Internet – un conseiller national l'a demandé officiellement. Une commission a aussi étudié la diffusion sur le Web des images télé des discussions parlementaires. Mais si je veux envoyer une suggestion

ou une demande à mon député, à quelques rares exceptions près je ne peux toujours pas le faire par e-mail!

On prête trop peu d'attention au fait que ce pour quoi nous utilisons l'Internet aujourd'hui ressemble

beaucoup à ce que nous avons fait depuis des lustres à travers d'autres

médias – la seule différence étant que l'Internet est parfois plus rapide et précis. De nombreux gouvernements et partis diffusent des documents sur le Web, comme ils les ont toujours publiés sur papier. Mais rares sont ceux qui essayent de dépasser ce stade pour entrer en communication active avec les citoyens. Un gouvernement local en Australie, par exemple, reçoit des demandes par e-mail auxquelles les ministres répondent publiquement pendant l'«heure des questions» au parlement. Le ministre anglais David Clark a mené l'hiver passé une large consultation online sollicitant suggestions et idées avant la rédaction du texte d'une nouvelle loi.

Il est certainement vrai que l'Internet peut être utilisé pour favoriser une nouvelle représentation des intérêts et améliorer le fonctionnement démocratique, mais force est de reconnaître que nos premières idées sur la façon d'employer cette technologie sont dérisoires. Le vote électronique n'est qu'un aspect technique du mécanisme démocratique, et ne représenterait en aucun cas une révolution.

B.G.